Harmony ® -Tablettes

Contenu: 10 Harmony-Tabs + 30 ml Farbstoff/colorant

Mode d'emploi

Herbicide pour le traitement des rumex plante par plante dans les prairies et pâturages.

Informations sur le produit

Homologation: W 4191
Matières actives: 12% Thifensulfuron-méthyl
Groupe de produits: herbicide
Formulation: TB, tablettes
Toxicité pour abeilles: non toxique
Toxicité pour poissons: non toxique
Zones de protection des eaux S II / S III: aucune restriction
Classification toxique: Dangereux pour l'environnement (N)
Risques et mesures de sécurité: voir sur l'emballage

Caractéristiques et mode d`action

L`emballage contient 10 Harmony-Tablettes ainsi que 30 ml de colorant pour teinter la bouillie à traiter. La matière active des Harmony-Tablettes est absorbée par les feuilles des rumex en l`espace de quelques heures et véhiculée dans toute la plante. Après une inhibition très rapide de la croissance, commence le procès de déperrissement qui peut durer plusieurs semaines. Les rumex traités prennent une coloration rougeâtre très marquée.

Prescriptions d'emploi

**Epoque d`application:** le traitement contre les rumex se fait au printemps jusqu`en automne, durant la période où les rumex se trouvent en phase active de croissance et aient formé au moins une rosette. Les rumex peuvent également être traités jusqu`à la formation des hampes florales. La coloration rouge après le traitement intervient après 7-10 jours, le déperissement n`intervient que plusieurs semaines plus tard.

Dosage:

- avec l`appareil **"Sobidoss"** à raison de 1 tablette pour 1 litre d`eau (temps de dissolution 1-2 minutes selon la température de l`eau). Utiliser **au min. 4-5 ml de bouillie par plante**, traiter le coeur et les feuilles. **1 l de bouillie suffit pour traiter env. 250 plantes** de rumex.
- avec l`appareil **"Dosispot"** à raison de 3 tablettes pour 3 l d`eau (temps de dissolution 1-2 minutes selon la température de l`eau). Utiliser **au min. 4-5 ml de bouillie par plante**, traiter le coeur et les feuilles. **3 l de bouillie suffisent pour traiter env. 750 plantes.**
- avec la **boille à dos**, 3 tablettes pour 10 l d`eau (temps de dissolution 1-2 minutes selon la température de l`eau). Choisir une buse très fine et pulvériser **au min. 20 ml par plante**. **10 l de bouillie suffisent pour le traitement d`env. 500 plantes.**

Colorant: Pour colorer la bouillie et pour marquer les plantes traitées, un colorant liquide est joint à chaque emballage. Pour les appareils "Rodoss" ou "Sobidoss" ainsi que Dosi-Spot, il faut ajouter 3 ml de colorant par litre de bouillie. Pour la boille à dos, 10 ml de colorant sont nécessaires pour 10 l d`eau.

Délai d`attente: Les surfaces traitées peuvent être remises en pâture ou fauchées après 3 semaines (pour le bétail non laitier: 2 semaines).

Précautions à prendre: Le trèfle traité, peut présenter momentanément des signes de phytotoxicité, mais il récupère totalement après deux coupes. Les graminées sont ménagées dans pratiquement tous les cas. Après le travail, nettoyer minutieusement les appareils utilisés avec All Clear Extra ou un produit de nettoyage pour machine à traire; de l`eau seule ne suffit pas. Nettoyer soigneusement les emballages vides et les remettre au service d`enlèvement des ordures.

Mesures de précautions

Eviter le contact avec le produit. Un emploi non conforme peut être nocif à la santé et à l`environnement. Lors de la manutention de produits phytosanitaires, il est conseillé de porter des habits de protection ainsi que des gants, surtout lors d`activités avec le produit non dilué. Ne pas traiter les surfaces avec risques de lessivage en cas de précipitations ou d`arrosage. Respecter une distance légale de 6 m à proximité des eaux de surface. Eviter toute contamination des eaux avec le produit ou les restes de bouillie. Rincer soigneusement les emballages vides et les remettre au service d`enlèvement des ordures. Les restes de produits à éliminer sont à remettre à une centrale de récupération pour produits toxiques ou au commerce spécialisé. Observer absolument les risques de danger et les mesures de

sécurité mentionnés sur l`étiquette.

Risques pour l‘utilisateur

L`utilisateur assume les risques pour les préjudices résultant de facteurs indépendants de la volonté du fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité pour des préjudices dus à un stockage ou une utilisation du produit non conforme aux recommandations.

Distributeur pour la Suisse

Bayer (Schweiz) AG
CropScience
3052 Zollikofen, Tél. 031/ 869 16 66

® = Marque enregistrée de E.I. Du Pont de Nemours & Co. (Inc.)

Fabricant des tablettes Harmony: Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen

La qualité de ce produit ainsi que le mode d`emploi et les mesures de précaution correspondent aux exigences des instances officielles. Des facteurs tels que par exemple structure du sol, traitements sur cultures antérieures et suivantes, variétés de plantes, conditions climatiques, formation de résistance, mélanges non recommandés par notre maison, etc. peuvent avoir des répercussions parfois imprévisibles. Le risque qui s`en suit est à la charge de l`utilisateur.

St0808